

DICTIONNAIRE CLASSIQUE
DES
SCIENCES NATURELLES,

PRÉSENTANT
LA DÉFINITION, L'ANALYSE ET L'HISTOIRE
DE
TOUS LES ÊTRES QUI COMPOSENT LES TROIS RÈGNES;
LEUR APPLICATION GÉNÉRALE
AUX ARTS, A L'AGRICULTURE, A LA MÉDECINE, A L'ÉCONOMIE DOMESTIQUE, ETC.;
RÉSUMANT
TOUS LES FAITS PRÉSENTÉS PAR LES DICTIONNAIRES D'HISTOIRE NATURELLE;
AUGMENTÉ
DES NOMBREUSES DÉCOUVERTES ACQUISES DEPUIS LA PUBLICATION DE CES OUVRAGES.

Par M. Drapiez.

TOME SEPTIÈME.

Bruxelles.

MELINE, CANS ET COMPAGNIE.

LIBRAIRIE, IMPRIMERIE, FONDERIE.

1841

tant en masses clivables dans deux directions obliques l'une à l'autre. Elle est composée, d'après une analyse faite par Nuttall, de Magnésie 46; Silice 36; Eau 13; Chaux 2; oxyde de Fer et de Chrome 1. On la regarde comme étant une variété cristallisée de Serpentine. On la trouve dans ce dernier minéral à Hoboken, près de Baltimore aux États-Unis.

MARMON. ois. Synonyme de Macareux. *V.* ce mot.

MARMONTAIN ET MARMONTAINE. *MAH.* Vieux noms français de la Marmotte.

MARMORITIDE. *Marmoritis.* *ROT.* Genre de la famille des Labiées, institué par Bentham (*Hook. Bot. Miscell.*, 111, 377) pour une plante herbacée, récemment observée dans les monts Himalaya. Caractères: calice tubuloso-campanulé, à treize ou quinze nervures et profondément découpé en cinq dents égales et aiguës; corolle plus courte que le calice, avec la lèvre supérieure bifide, l'inférieure à trois lobes dont l'intermédiaire large, crénelé, étalé, et les latéraux dressés; quatre étamines ascendantes: les inférieures plus courtes; filaments nus; anthères à deux loges parallèles; style court, à deux lobes presque égaux et subulés; stigmate terminal; akènes secs, lisses et nus.

MARMORITIDE PUSILLE. *Marmoritis pusilla*, Benth., *Lab.*, 489. Ses tiges sont couchées, tomentoso-velues, avec le sommet garni de feuilles serrées, pétiolées, réniformes, crénelées, rugueuses, revêtues sur leurs deux faces, d'un duvet épais et lâche; les verticilles floraux sont peu garnis.

MARMOSE. *MAH.* Espèce du genre Didelphe. *V.* ce mot.

MARNOT. pois. L'un des synonymes vulgaires du *Sparus dentex*. *V.* **DENTÉ.**

MARNOTTE. *Arctomys.* *MAH.* Genre de Rongeurs claviculés, que l'on considère ordinairement comme appartenant à la famille des Rats, mais qui a aussi des rapports très-intimes avec celle des Écureuils. Les dents sont en même nombre que chez ces derniers, c'est-à-dire que la mâchoire supérieure a cinq molaires de chaque côté, et l'inférieure quatre seulement. Parmi les supérieures, la première, beaucoup plus petite que les autres, ne présente qu'un seul tubercule, et n'a qu'une seule racine; les quatre dernières, qui sont toutes à peu près de même forme, ont au contraire trois racines dont deux externes, et l'autre interne, sont divisées transversalement en trois collines par deux sillons profonds, dont le premier traverse entièrement la dent, tandis que les deux collines postérieures se réunissent par leur extrémité interne, et forment ainsi un petit talon. Les quatre molaires inférieures ont toutes la même grandeur et la même forme générale; elles sont échancrées sur leur côté externe, et présentent, en dedans de l'échancrure, un enfoncement dont la largeur est presque égale à celle de la dent tout entière. Les incisives sont, comme chez presque tous les Rongeurs, au nombre de deux à l'une et à l'autre mâchoires; elles sont très-fortes, très-longues, et taillées en biseau à leur face interne. Le système de dentition des Marmottes est donc très-peu différent de celui des Écureuils; et ces deux genres forment véritablement, sous ce rapport, une seule et même famille, comme on l'a

remarqué; mais les premières ont aussi plusieurs caractères qui leur sont exclusivement propres, et qui permettent de les distinguer, même au premier coup d'œil, de tous les autres Rongeurs. Les quatre membres, et surtout les postérieurs, sont très-courts, et ils le paraissent même dans l'état naturel plus encore qu'ils ne le sont réellement, parce que l'animal les tient habituellement un peu fléchis: aussi les Marmottes sont-elles dans le cas de toutes les espèces qui présentent les mêmes modifications des organes de la locomotion: leur démarche est lourde et embarrassée, surtout lorsqu'elles veulent courir. Elles ont au contraire beaucoup de facilité pour fouir, à cause de la forme et de la force de leurs ongles, et aussi à cause de la disposition de leurs membres de devant, qui se trouvent un peu tournés en dedans. Les doigts, réunis jusqu'à la seconde phalange par une membrane, sont au nombre de cinq à l'extrémité postérieure, et de quatre seulement à l'antérieure, le pouce ne consistant (du moins chez toutes les espèces bien connues) que dans un petit tubercule placé vers le haut du métacarpe, et fort peu apparent. La queue, très-courte, ne présente rien de remarquable. Le col est court; le corps est gros et trapu, et ses formes sont généralement lourdes. Il est d'ailleurs couvert en entier d'une épaisse fourrure composée de poils laineux et de poils soyeux, généralement longs et très-abondants. Les yeux sont latéraux, et la pupille est ronde. Le museau, peu étendu, est compris entre les deux narines; et la lèvre supérieure est fendue en partie, divisée, comme chez beaucoup de Rongeurs, par un sillon longitudinal. Les oreilles sont simples, très-courtes, et se trouvent même presque entièrement cachées dans le poil. Il y a de chaque côté (du moins chez la Marmotte des Alpes) cinq mamelles, dont trois sont ventrales et deux pectorales.

Les Marmottes sont au nombre des Rongeurs omnivores de quelques naturalistes. Elles mangent en effet à peu près tout ce qu'on leur donne, des fruits, des feuilles, des racines, du pain, de la viande et même des insectes; néanmoins c'est de matières végétales qu'elles se nourrissent de préférence. Elles se creusent de profondes et spacieuses retraites, qui consistent ordinairement en deux galeries aboutissant à une sorte de cul-de-sac; c'est là qu'elles se renferment dans la saison froide pour se livrer à leur léthargie hibernale, qui commence dès que la température n'est plus que de 8 ou 9°. Elles sont alors très-grasses, et leur épiploon est chargé d'une grande abondance de feuillet adipeux; elles sont au contraire assez maigres à l'époque de leur réveil, et leur poids total est même alors sensiblement diminué. « Cette différence de poids prouve évidemment, dit Mangili (Mémoire sur la léthargie des Marmottes, *Ann. Mus.*, t. ix), que la graisse dont elles sont pourvues leur est infiniment utile; non-seulement il s'en consomme une partie pendant le sommeil léthargique; mais elles en sont encore nourries pendant les intervalles de veille auxquels elles peuvent être exposées par l'élévation ou l'abaissement de la température. » On sait en effet que les Marmottes, de même que tous les autres animaux hibernants, se réveillent dès que le froid vient à augmenter, qu'elles souffrent alors

beaucoup, et que s'il est prolongé, elles ne tardent pas à périr. C'est au reste à quoi elles ne sont que très-rarement exposées, parce que l'extrême profondeur de leurs terriers, et le soin qu'elles ont de fermer les galeries qui y conduisent, font que la température s'y maintient presque constamment, même pendant les plus grands froids, à plusieurs degrés au-dessus de 0.

Ce genre, composé dans l'état présent de la science d'un grand nombre d'espèces, si l'on admet toutes celles qui se trouvent indiquées dans les auteurs, mais qui est encore très-imparfaitement connu, habite également l'Amérique et l'ancien monde. Ce fut Gmelin qui, dans la treizième édition du *Systema Naturæ*, sépara pour la première fois les Marmottes des Rats, avec lesquels Linné les avait confondues.

MARMOTTE DES ALPES. *Arctomys Marmotta*, Gm.; *Mus Arctomys*, Pall. Elle a plus d'un pied du bout du museau à l'origine de la queue; elle est généralement d'un gris foncé, avec le bout de la queue noir, les pieds blanchâtres, le tour du museau blanc-grisâtre, et les parties inférieures du corps d'un roux clair. Cette espèce, qui habite les montagnes alpines de l'Europe, est connue de tout le monde; et personne n'ignore que, malgré son apparence stupide, elle est un des animaux les plus susceptibles d'éducation. Elle est d'ailleurs assez intelligente, et ses mœurs, dans l'état de nature, sont tout à fait dignes d'attention. Elle creuse ordinairement sa retraite sur le penchant de la montagne, en sorte que les deux galeries ne se trouvent pas dirigées horizontalement; c'est dans l'inférieure qu'elle va faire ses excréments; c'est par la supérieure qu'elle entre dans son domicile et qu'elle en sort. La partie centrale, celle où elle se tient habituellement, est de niveau; on y trouve toujours une grande quantité de foin et de mousse, qu'elle prend le soin d'y transporter pendant l'été. Chaque terrier est l'ouvrage et la propriété d'un assez grand nombre d'individus qui forment ce qu'on pourrait nommer une société. C'est ce qu'on a particulièrement l'occasion d'observer, lorsque l'époque est venue de récolter le foin qui doit former, pendant l'hiver, le lit de toute la troupe: tous ceux qui font partie de la même société, travaillent ensemble; et lorsqu'ils ont préparé ce qui leur est nécessaire, l'un d'eux se couche sur le dos, et les autres, le tirant par la queue, s'en servent comme d'un chariot pour transporter leurs provisions au domicile commun. On dit encore que quand la troupe vient à sortir pour brouter, ou pour jouer sur le gazon, comme il arrive souvent dans les beaux jours de l'été, une sentinelle est toujours placée sur le sommet d'un rocher, pour veiller à la sûreté générale. Enfin (et ce fait, non moins remarquable que les précédents, est beaucoup plus certain) quand l'époque de la léthargie hivernale est venue, l'animal se compose, avec les provisions qu'il a faites pendant la belle saison, un petit tas de fourrage, de forme ordinairement sphérique, et au centre duquel il va se placer; il y entre toujours à reculons, tenant dans sa bouche une poignée de foin qu'il emploie à boucher l'ouverture par laquelle son corps a pénétré. La Marmotte des Alpes ne paraît pas être à beaucoup près aussi féconde que la plupart des Rongeurs; elle n'a, dit-on, dans

l'année, qu'une seule portée de cinq petits environ.

MARMOTTE D'ALLEMAGNE. C'est le Hamster commun. *V.* ce mot.

MARMOTTE BOBAC, Buff., t. XIII, pl. 18; *Arctomys Bobac*, Gm. La Marmotte de Pologne, de quelques auteurs, habite également l'Europe, mais plus particulièrement sa partie la plus septentrionale, et elle se trouve également dans le nord de l'Asie. Elle est généralement d'un gris jaunâtre, mêlé de brun noirâtre, avec les parties inférieures du corps d'un fauve roussâtre clair, la queue et la gorge roussâtres, le tour des yeux brun, et le bout du museau gris argenté. Elle vit dans des contrées plus froides que la Marmotte des Alpes; mais elle n'habite pas, comme elle, sur les hautes montagnes, et préfère les collines peu élevées et dont l'exposition est au midi.

MARMOTTE BATAVIE D'AFRIQUE. *V.* DANAN.

MARMOTTE DU CANADA. *V.* MARMOTTE MONAX.

MARMOTTE DU CAP. *V.* DANAN.

MARMOTTE DE CIRCASSIE. *V.* MARMOTTE DES ALPES.

MARMOTTE DE POLOGNE. *V.* MARMOTTE BOBAC.

MARMOTTE DE STRASBOURG. *V.* HAMSTER COMMUN.

MARMOTTE DE QUÉBEC. Penn., Quad., p. 370; *Arctomys empetra*, Gm.; *Mus empetra*, Pall. C'est la Marmotte du Canada, de l'Encyclopédie méthodique; mais non pas celle de Buffon; elle paraît également différer de la Marmotte de Québec de Forster, espèce qui sera décrite, d'après Harlan, sous le nom de Marmotte de Parry. Elle est généralement d'un brun noirâtre, varié de blanc, avec le sommet de la tête d'un brun uniforme, passant au brun rougeâtre sur l'occiput; les joues et le menton sont d'un blanc grisâtre sale, et la poitrine et les pattes de devant d'un roux vif; la queue, assez courte, est couverte de poils noirs assez abondants. La Marmotte de Québec habite particulièrement le Canada et les environs de la baie d'Hudson; elle est plus anciennement et beaucoup mieux connue que toutes les autres Marmottes de l'Amérique. Celles-ci, considérées par divers auteurs, les unes comme de simples variétés de l'*Arctomys empetra*, et par d'autres, comme devant au contraire former des genres nouveaux, paraissent être assez nombreuses. Ainsi l'auteur de la Faune Américaine, Richard Harlan, établit qu'il en existe dans l'Amérique du nord, jusqu'à onze espèces distinctes, et il les décrit toutes en détail et avec beaucoup de soin.

MARMOTTE MONAX, Edwards, *Av.* 11; Buff., Suppl. III; *Arctomys Monax*, Gm., Harl., *Esp.* 1, p. 158; *Cuniculus bahamensis*, Catesby. Elle a les oreilles arrondies, les ongles longs et aigus, le pelage d'un brun ferrugineux, un peu moins foncé sur les flancs et les parties inférieures du corps que sur le dos, avec le museau gris-bleuâtre et la queue noirâtre. Cette espèce, que Harlan a observée vivante, habite particulièrement la partie centrale des États-Unis.

MARMOTTE DU MISSOURI. *Arctomys Missouriensis*, Warden; *Arctomys Ludoviciani*, Ord, *Geog.* de Guthrie; Harl., *Esp.* 117, p. 160. Elle est généralement d'un rouge brun. Elle a la tête large et déprimée en dessus, les yeux grands, l'iris brun obscur, les oreilles courtes et comme tronquées, les moustaches de moyenne longueur et de couleur noire; en outre, de longues soies

naissent au-dessus de l'œil et sur la joue. Tous les pieds sont pentadactyles, couverts de poils très-courts, et armés d'ongles noirs, assez longs. La queue est courte; elle présente vers son extrémité une bande brune. Cet intéressant Rongeur, dont le Muséum de Philadelphie possède un très-bel individu, a reçu, dit Harlan, le nom impropre de Chien de prairie, à cause d'une ressemblance qu'on a cru trouver entre son cri et l'aboïement du Chien. On imite assez bien ce cri, ajoute le même auteur, par la syllabe *tcheh*, lorsqu'on la prononce avec une sorte de sifflement. Cette espèce est surtout abondante dans la province du Missouri, où l'on connaît sous le nom de Villages des Chiens de prairie, certains lieux où se trouvent réunis en grande quantité les terriers de ces animaux. Quelques-uns de ces villages des Chiens de prairie n'ont qu'une petite étendue, mais d'autres ont jusqu'à plusieurs milles de circonférence.

L'espèce que Harlan nomme *Arctomys tridecemlineatus*, est le Rongeur décrit par Mitchill sous le nom de *Sciurus tridecemlineatus*, ou l'Écureuil de la Fédération, de plusieurs ouvrages, et particulièrement de ce Dictionnaire. Mais (suivant Harlan) c'est à tort qu'il a été placé parmi les Écureuils, dont il s'éloigne à beaucoup d'égards; la forme générale du corps, de la tête et des oreilles, la longueur, la direction et la forme de la queue, enfin la forme et la proportion des jambes et des ongles, le rapprochent en effet des Marmottes dont il a aussi les mœurs. Au reste Desmarest avait déjà, en France, soupçonné les véritables rapports de cette espèce qu'on pourra nommer Marmotte de la Fédération, si elle doit réellement être placée dans le genre *Arctomys*. Quoi qu'il en soit, Harlan dit qu'elle se creuse des terriers, et ne monte pas volontiers dans les arbres. Elle est répandue dans une grande partie de l'Amérique du nord, et se trouve depuis les lacs les plus septentrionaux jusqu'à la rivière d'Arkansa, et très-probablement jusque dans le Mexique. (V. pour sa description l'article ÉCUREUIL.)

MARMOTTE DE FRANKLIN. *Arctomys Franklinii*, Sabine. Trans. Lin., t. XIII; Harl., Esp. v, p. 167; connue aussi sous le nom de Marmotte grise d'Amérique. Elle a la gorge d'un blanc sale; les poils du dessus du corps sont courts et annelés de noirâtre, de blanc sale, de noir, de blanc-jaunâtre et de noirâtre (en sorte que le pelage est d'un gris-jaunâtre varié); ceux du ventre sont noirâtres à leur origine, d'un blanc sale à leur extrémité; enfin la queue est couverte de poils annelés de blanc et de noir, et paraît elle-même, dans son ensemble, annelée des mêmes couleurs. Les incisives supérieures sont rougeâtres, les inférieures plus pâles. On remarque en outre des moustaches (qui sont de couleur noire) de longs poils qui naissent au-dessus et au-dessous de l'œil.

MARMOTTE DE RICHARDSON. *Arctomys Richardsonii*, Sabine. loc. cit.; Harl., Esp. vi, p. 168. Elle est aussi connue sous le nom de *Tawny American Marmot* (Marmotte d'Amérique, couleur de tan). Elle a le sommet de la tête couvert de poils courts, noirâtres à la base, plus clairs au sommet; le museau couvert de poils bruns, qui se joignent à ceux du sommet de la tête;

les joues de même couleur; la gorge d'un blanc sale; la partie supérieure du corps couverte de poils courts et doux au toucher; ils sont noirâtres à leur base, fauves à leur extrémité; le dos à peu près de même couleur que le sommet de la tête; les flancs d'un gris brunâtre; les parties inférieures d'un brun roussâtre; enfin la queue couverte de poils annelés, longs, mais peu abondants. Les oreilles sont ovales et courtes; les ongles, de couleur cornée, sont arqués et aigus; seulement le doigt interne des pieds de devant, très-petit et très-reculé en arrière, est terminé par un petit ongle obtus. Harlan n'indique pas d'une manière précise la patrie de cette espèce, non plus que celle de la précédente; il ne donne non plus aucuns détails sur leurs mœurs et leurs habitudes.

MARMOTTE POUDEE. *Arctomys pruinosa*, Gm., Harl., Esp. VII, p. 159. Elle est de la taille d'un Lapin; elle a le bout du nez noir, les oreilles courtes et ovales, les joues blanchâtres. Le pelage, formé de poils cendrés à leur racine, noirs dans leur milieu, blanchâtres à leur extrémité, est dans son ensemble d'un gris blanchâtre. La queue est noire, mélangée de roux; les jambes sont noires. La description de Harlan a été faite d'après un individu que l'on croyait venir du nord de l'Amérique septentrionale.

MARMOTTE DE PARRY. *Arctomys Parryi*, Richardson, exp. Franklin; Harl., Esp. VII, p. 170; l'Écureuil de terre, Hearne, Journ. Elle a les mains antérieures pentadactyles; le museau très-obtus; les oreilles très-petites; la queue allongée, noire à l'extrémité; le corps marbré de noir et de blanc en dessus, d'un roux ferrugineux en dessous. Cette espèce a des abajoues; elle habite, comme la précédente, le nord de l'Amérique septentrionale.

MARMOTTE BRACHYURE. *Arctomys brachyura*, Harl., Esp. I, Suppl., p. 304; *Anisomys brachyura*, Rafin.; *Burrowing Squirrel* (l'Écureuil fouisseur), Lewis et Clarke, exp. Miss. Elle avait servi de type à l'établissement du genre *Anisomys* de Rafinesque; genre qui ne doit pas être conservé, suivant Harlan, les espèces qui le composaient n'étant que de véritables Marmottes. La Marmotte brachyure est généralement d'un brun tirant sur le gris roussâtre, avec le dessous du corps rougeâtre. La queue, formant le septième de la longueur totale, est d'un brun rougeâtre en dessus, et d'un gris de fer en dessous, blanche sur les bords. Cette espèce, qui vit en société à la manière de l'*Arctomys Ludoviciani*, habite les plaines de la Colombie.

MARMOTTE ROUSSE. *Arctomys rufa*, Harl., Esp. III, Suppl., p. 308; *Anisomys rufa*, Rafin. Elle est généralement d'un brun rougeâtre; les oreilles, courtes et minces, sont couvertes de poils courts, d'un rouge-brun uniforme. Elle habite les plaines boisées de la Colombie, où elle ne paraît pas être très-commune; car Harlan affirme que le capitaine Lewis a offert des sommes considérables aux Indiens, sans pouvoir se procurer un seul individu vivant.

Enfin la dernière espèce admise par Harlan, est celle qu'il nomme *Arctomys latrans*, Esp. II, Suppl., p. 300; c'est le *Barring Squirrel* (Écureuil aboyant) de Lewis et de Clarke (loc. cit.); elle est généralement d'un rouge

naissent au-dessus de l'œil et sur la joue. Tous les pieds sont pentadactyles, couverts de poils très-courts, et armés d'ongles noirs, assez longs. La queue est courte; elle présente vers son extrémité une bande brune. Cet intéressant Rongeur, dont le Muséum de Philadelphie possède un très-bel individu, a reçu, dit Harlan, le nom impropre de Chien de prairie, à cause d'une ressemblance qu'on a cru trouver entre son cri et l'aboïement du Chien. On imite assez bien ce cri, ajoute le même auteur, par la syllabe *tcheh*, lorsqu'on la prononce avec une sorte de sifflement. Cette espèce est surtout abondante dans la province du Missouri, où l'on connaît sous le nom de Villages des Chiens de prairie, certains lieux où se trouvent réunis en grande quantité les terriers de ces animaux. Quelques-uns de ces villages des Chiens de prairie n'ont qu'une petite étendue, mais d'autres ont jusqu'à plusieurs milles de circonférence.

L'espèce que Harlan nomme *Arctomys tridecemlineatus*, est le Rongeur décrit par Mitchill sous le nom de *Sciurus tridecemlineatus*, ou l'Écureuil de la Fédération, de plusieurs ouvrages, et particulièrement de ce Dictionnaire. Mais (suivant Harlan) c'est à tort qu'il a été placé parmi les Écureuils, dont il s'éloigne à beaucoup d'égards; la forme générale du corps, de la tête et des oreilles, la longueur, la direction et la forme de la queue, enfin la forme et la proportion des jambes et des ongles, le rapprochent en effet des Marmottes dont il a aussi les mœurs. Au reste Desmarest avait déjà, en France, soupçonné les véritables rapports de cette espèce qu'on pourra nommer Marmotte de la Fédération, si elle doit réellement être placée dans le genre *Arctomys*. Quoi qu'il en soit, Harlan dit qu'elle se creuse des terriers, et ne monte pas volontiers dans les arbres. Elle est répandue dans une grande partie de l'Amérique du nord, et se trouve depuis les lacs les plus septentrionaux jusqu'à la rivière d'Arkansa, et très-probablement jusque dans le Mexique. (V. pour sa description l'article ÉCUREUIL.)

MARMOTTE DE FRANKLIN. *Arctomys Franklinii*, Sabine. Trans. Lin., t. XIII; Harl., Esp. v, p. 167; connue aussi sous le nom de Marmotte grise d'Amérique. Elle a la gorge d'un blanc sale; les poils du dessus du corps sont courts et annelés de noirâtre, de blanc sale, de noir, de blanc-jaunâtre et de noirâtre (en sorte que le pelage est d'un gris-jaunâtre varié); ceux du ventre sont noirâtres à leur origine, d'un blanc sale à leur extrémité; enfin la queue est couverte de poils annelés de blanc et de noir, et paraît elle-même, dans son ensemble, annelée des mêmes couleurs. Les incisives supérieures sont rougeâtres, les inférieures plus pâles. On remarque en outre des moustaches (qui sont de couleur noire) de longs poils qui naissent au-dessus et au-dessous de l'œil.

MARMOTTE DE RICHARDSON. *Arctomys Richardsonii*, Sabine. loc. cit.; Harl., Esp. vi, p. 168. Elle est aussi connue sous le nom de *Tawny American Marmot* (Marmotte d'Amérique, couleur de tan). Elle a le sommet de la tête couvert de poils courts, noirâtres à la base, plus clairs au sommet; le museau couvert de poils bruns, qui se joignent à ceux du sommet de la tête;

les joues de même couleur; la gorge d'un blanc sale; la partie supérieure du corps couverte de poils courts et doux au toucher; ils sont noirâtres à leur base, fauves à leur extrémité; le dos à peu près de même couleur que le sommet de la tête; les flancs d'un gris brunâtre; les parties inférieures d'un brun roussâtre; enfin la queue couverte de poils annelés, longs, mais peu abondants. Les oreilles sont ovales et courtes; les ongles, de couleur cornée, sont arqués et aigus; seulement le doigt interne des pieds de devant, très-petit et très-reculé en arrière, est terminé par un petit ongle obtus. Harlan n'indique pas d'une manière précise la patrie de cette espèce, non plus que celle de la précédente; il ne donne non plus aucuns détails sur leurs mœurs et leurs habitudes.

MARMOTTE POUDEE. *Arctomys pruinosus*, Gm., Harl., Esp. VII, p. 159. Elle est de la taille d'un Lapin; elle a le bout du nez noir, les oreilles courtes et ovales, les joues blanchâtres. Le pelage, formé de poils cendrés à leur racine, noirs dans leur milieu, blanchâtres à leur extrémité, est dans son ensemble d'un gris blanchâtre. La queue est noire, mélangée de roux; les jambes sont noires. La description de Harlan a été faite d'après un individu que l'on croyait venir du nord de l'Amérique septentrionale.

MARMOTTE DE PARRY. *Arctomys Parryi*, Richardson, exp. Franklin; Harl., Esp. VII, p. 170; l'Écureuil de terre, Hearne, Journ. Elle a les mains antérieures pentadactyles; le museau très-obtus; les oreilles très-petites; la queue allongée, noire à l'extrémité; le corps marbré de noir et de blanc en dessus, d'un roux ferrugineux en dessous. Cette espèce a des abajoues; elle habite, comme la précédente, le nord de l'Amérique septentrionale.

MARMOTTE BRACHYURE. *Arctomys brachyura*, Harl., Esp. I, Suppl., p. 304; *Anisomys brachyura*, Rafin.; *Burrowing Squirrel* (l'Écureuil fouisseur), Lewis et Clarke, exp. Miss. Elle avait servi de type à l'établissement du genre *Anisomys* de Rafinesque; genre qui ne doit pas être conservé, suivant Harlan, les espèces qui le composaient n'étant que de véritables Marmottes. La Marmotte brachyure est généralement d'un brun tirant sur le gris roussâtre, avec le dessous du corps rougeâtre. La queue, formant le septième de la longueur totale, est d'un brun rougeâtre en dessus, et d'un gris de fer en dessous, blanche sur les bords. Cette espèce, qui vit en société à la manière de l'*Arctomys Ludoviciani*, habite les plaines de la Colombie.

MARMOTTE ROUSSE. *Arctomys rufa*, Harl., Esp. III, Suppl., p. 308; *Anisomys rufa*, Rafin. Elle est généralement d'un brun rougeâtre; les oreilles, courtes et minces, sont couvertes de poils courts, d'un rouge-brun uniforme. Elle habite les plaines boisées de la Colombie, où elle ne paraît pas être très-commune; car Harlan affirme que le capitaine Lewis a offert des sommes considérables aux Indiens, sans pouvoir se procurer un seul individu vivant.

Enfin la dernière espèce admise par Harlan, est celle qu'il nomme *Arctomys latrans*, Esp. II, Suppl., p. 300; c'est le *Barring Squirrel* (Écureuil aboyant) de Lewis et de Clarke (loc. cit.); elle est généralement d'un rouge

de brique, uniforme, avec le dessous du col et le ventre plus clairs que les autres parties du corps. En outre des moustaches, on remarque aussi de longs poils qui naissent au-dessus des yeux. Chaque pied a cinq doigts, parmi lesquels les deux externes sont les plus courts. Cette espèce, qui habite les plaines du Missouri, a, comme on le voit, les plus grands rapports avec l'*Arctomys Ludoviciani*, dont elle pourrait bien ne pas différer. Le *Cynomys social* de Rafinesque, type du nouveau genre *Cynomys* de ce naturaliste, paraît également se rapporter au même animal.

Telles sont les espèces admises dans le genre *Arctomys*, par Richard Harlan; mais il n'est pas impossible que quelques-unes d'entre elles doivent, quand elles seront mieux connues, en être séparées. C'est ainsi qu'une espèce d'Europe, le *Souslik*, longtemps considérée comme une véritable Marmotte, est devenue, lorsqu'on l'a étudiée d'une manière plus approfondie, le type du nouveau genre *Spermophile*. (V. ce mot.) Quant à quelques autres espèces rapportées comme lui au genre *Arctomys*, on ne possède encore à leur égard que des descriptions fort incomplètes ou même des indications fort vagues; et on chercherait vainement à établir d'une manière certaine à quel genre elles doivent réellement appartenir. Tels sont: le Maulin, *Mus Maulinus*, Molina, *Arctomys Maulina*, Sh., qui aurait tous les pieds pentadactyles et les dents semblables, pour leur nombre et leur disposition, à celles de la Souris; la Marmotte de Circassie de Pennant, *Mus Tscherkessicus*, Erxl., qui a les jambes antérieures courtes, les yeux rouges et brillants, etc., et qui se creuse des terriers aux environs du fleuve Terek; et surtout le Gundi de l'Atlas, *Mus Gundi*, Rothmann, *Arctomys Gundi*, Gm., qui n'aurait que quatre doigts à tous les pieds. Le Hamster a également reçu les noms de Marmotte de Strasbourg et de Marmotte d'Allemagne (V. HAMSTER), et le Damaneux de Marmotte bâtarde d'Afrique (Vosmaer) et de Marmotte du Cap. (V. DAMANE.)

MARMOUTON. MAM. L'un des noms vulgaires des Béliers réservés pour étalons.

MARNAT. MOLL. Adanson nomme ainsi (Voy. au Sénégal., pl. 12, fig. 1) une Coquille du genre *Turbo*, dont Linné a fait une espèce particulière, à laquelle il a donné le nom de *Turbo punctatus* (*Syst. Nat.*, 13^e édit., t. 1, pag. 3597, n^o 37).

MARNE. GÉOL. Mélange naturel, et dans des proportions très-variables, de particules calcaires, argileuses et sablonneuses, d'une ténuité telle que leur réunion présente à l'œil une substance homogène, dont les caractères minéralogiques principaux sont d'être très-peu dure, souvent même très-tendre et friable, d'avoir l'aspect terne et pulvérulent, de se délayer plus ou moins facilement dans l'eau, en ne faisant avec celle-ci qu'une pâte courte, qui, soumise à l'action du feu, acquiert peu de dureté et se fond facilement. Ces derniers traits, joints à celui de donner lieu à une très-vive effervescence avec l'Acide nitrique, distinguent les Marnes des Argiles proprement dites, tandis que le résidu considérable, qui reste au fond de la dissolution par l'Acide nitrique, établit une différence entre elles et les Calcaires sans mélange.

Malgré ces distinctions qui paraissent bien tranchées, et à l'exception de quelques substances particulières que les usages auxquels elles sont propres font désigner par tout le monde sous le même nom, il est difficile de savoir si beaucoup de dépôts, dont les couches nombreuses et souvent très-puissantes entrent essentiellement dans la composition des divers terrains secondaires et tertiaires, doivent être considérés comme appartenant à des variétés de Calcaire ou d'Argile, ou bien comme étant de véritables Marnes. La difficulté, qui est ici la même que pour toutes les substances minérales mélangées, est d'autant plus grande que, dans la même couche, les quantités relatives de Calcaire, d'Argile et de Sable, varient d'un point à un autre. De là viennent les expressions journalièrement employées dans les descriptions géologiques, d'Argile marneuse, de Calcaire marneux, de Marne calcaire, Marne argileuse, Marne sablonneuse, etc.; expressions que, loin de bannir, il est bon d'employer, puisqu'elles expriment vaguement les modifications sans nombre, qui existent dans la nature, mais dont il faut, à ce qu'il semble, se garder de limiter le sens d'une manière trop étroite et trop systématique, dans la crainte de donner, en les employant, des idées inexactes.

Les auteurs allemands désignent la Marne sous le nom de *Mergel*, dont Werner ne distinguait que deux variétés: la Marne terreuse, *Mergel Erde*, et la Marne endurcie, *Verharteter Mergel*, qu'il regardait comme des espèces de Calcaires. Haüy, ne considérant pas avec raison la Marne comme une substance minérale particulière, mais comme un mélange d'Argile et de Calcaire, l'appelait Argile calcaire. Brongniart (*Traité de Minéralogie*) fait des Marnes une espèce de son ordre des Pierres argiloïdes, sorte d'appendice aux véritables minéraux, et que depuis il comprend dans la classification des Roches d'apparence homogène et tendre.

Brongniart reconnaît parmi les Marnes, deux variétés principales: 1^o les Marnes argileuses se délayant et faisant une pâte courte avec l'eau, variant pour les couleurs du gris au jaune, au vert et brun, quelquefois marbrées de gris, de jaune, de rouge. C'est à cette variété qu'il faut rapporter la Terre ou Argile à potier (Marne argileuse figuline), qui ressemble beaucoup à l'Argile plastique par sa texture fine et serrée, mais qui a moins de ténacité et se casse plus facilement qu'elle, en présentant des surfaces raboteuses dans la cassure. Quoique toujours elle fasse effervescence avec l'Acide nitrique, elle ne contient quelquefois que cinq pour cent de Chaux carbonatée, et rarement plus de quinze, ce qui suffit cependant pour la rendre fusible au feu. La couche puissante de Marne verte qui, dans les terrains des environs de Paris, et notamment à Montmartre, recouvre la formation gypseuse, est un exemple de Marne argileuse; c'est elle qui est employée à la fabrication des tuiles, des briques, des carreaux autour de la ville, et qui alimente un grand nombre d'établissements dans la vallée de Montmorency. Les Marnes argileuses, schistoïdes et compactes, diffèrent entre elles par leur texture et par leur gisement. La première, dont la couleur est assez généralement foncée, est quelquefois confondue avec les Schistes et l'Argile

cette époque, les vaisseaux du pédoncule des fruits n'ayant plus rien à transporter, s'oblitérent, et les fruits ne tardent pas à s'en détacher ou bien à se dessécher. On reconnaît la Maturité des graines en ce qu'alors elles ne renferment plus d'eau liquide, et qu'elles sont plus lourdes que ce liquide. *V. MATURATION.*

MATUTE. *Matuta*. CAUS. Genre de l'ordre des Décapodes, famille des Brachyures, tribu des Orbiculaires, établi par Fabricius et ayant pour caractères : troisième article des pieds-mâchoires extérieurs en forme de triangle long, étroit et souvent pointu; tous les pieds aplatis en nageoire, excepté les serres. Ce genre diffère de celui d'Oribye par les pieds, dont la dernière paire seulement est en nageoire dans ce dernier; il est distingué des Corestes, Leucosies, Hépatés et Mursies, parce que ceux-ci n'ont aucun de leurs pieds terminé en nageoires. Le test des Matutes est déprimé, presque en forme de cœur tronqué en devant, avec les côtés arrondis antérieurement, dilatés en forme d'épine forte, saillants vers leur milieu, resserrés et convergents ensuite ou vers leur extrémité postérieure. Les yeux sont portés sur des pédicules assez longs et logés dans des foveolles transverses; les antennes extérieures ou latérales sont beaucoup plus petites que les intermédiaires, et insérées près de leur base extérieure; le deuxième article des pieds-mâchoires extérieurs est triangulaire, allongé, pointu, prolongé jusqu'aux antennes ou jusque sur le chaperon; les derniers articles des mêmes pieds-mâchoires sont entièrement cachés par leurs articles précédents. La cavité buccale est terminée en pointe. Les pinces des serres sont épaisses, tuberculées, dentelées et presque en crête; l'espace pectoral compris entre les pattes est ovale; la queue des mâles est composée de cinq tablettes dont celle du milieu plus longue; celle de la femelle en a sept. Ce genre se compose de quatre ou cinq espèces; elles sont toutes propres aux mers des Indes-Orientales et de la Nouvelle-Hollande.

MATUTE VAINQUEUR. *Matuta victor*, Fabr., Bosc, Herbst (Canc., tab. 6, fig. 44). Long de près d'un pouce et demi; milieu du chaperon bidenté; corps blanchâtre, parsemé vaguement d'un très-grand nombre de points rouges; pinces des serres ayant une épine très-forte sur le côté extérieur et près de la base; second segment de la queue terminé par un bord aigu très-dentelé. Il se trouve dans la mer Rouge et aux Indes-Orientales.

MATUTE PLANIPÈDE. *Matuta planipes*, Fab. Il ressemble au précédent; mais ses points rouges sont disposés en une multitude de petites lignes ondulées. De l'île-de-France.

MATUTI. ois. Espèce du genre Martin-Pêcheur. *V. ce mot.*

MAUBÈCHE. ois. Espèce du genre Bécasseau, dont Cuvier a fait le type d'un sous-genre distinct.

On a aussi appelé **MAUBÈCHE GRIS**, le jeune Sanderling variable (*V. SANDERLING*); et **MAUBÈCHE TACHETÉ**, le jeune Bécasseau Canut. (*V. BÉCASSEAU*.)

MAUCE. ois. L'un des noms vulgaires des Mouettes. *V. ce mot.*

MAUCHARTIA. BOT. Le genre institué sous ce nom par

Necker, dans ses *Elementa*, n° 286, n'a pas été adopté par De Candolle qui, dans son *Prodrômus*, vol. 4, p. 104, fait du *Mauchartia* de Necker, le type de la première section de son genre *Helosciadium*.

MAUDUI. BOT. Synonyme vulgaire de *Papaver Rhædos*. *V. PAVOT.*

MAUDUYTIA. BOT. Commerson, dans ses manuscrits et dans son Herbarium, donnait ce nom à un genre qui appartient à la famille des Simaroubées de De Candolle, et qui a reçu plusieurs autres dénominations, telles que *Samadera*, *Witmannia* et *Niota*. Cette dernière imposée par Lamarck a prévalu. *V. NIOTA.*

MAUGHANIA. BOT. Pour Moghania. *V. ce mot.*

MAUHLIA. BOT. Dahl et Thunberg ont publié sous ce nom un genre déjà constitué par Adanson qui l'appelait *Abumon*. Le *Crinum Africanum*, L., diffère des autres *Crinum* par son ovaire libre, en était le type. Ce genre a encore été reproduit par l'Héritier et Willdenow sous la nouvelle dénomination d'*Agapanthus* qui a prévalu. *V. AGAPANTHE.*

MAULIN. MAM. Molina (dans son Histoire naturelle du Chili) décrit ainsi ce Rongeur nommé aussi par lui grande Souris des bois : son poil ressemble à celui de la Marmotte; mais il a les oreilles plus pointues, le museau plus allongé; cinq doigts à chaque patte, et la queue plus longue et mieux fournie de poils; il a les dents semblables, pour le nombre et la disposition, à celles de la Souris, et il est du double plus gros que la Marmotte. Cette description incomplète ne suffit pas pour qu'on puisse déterminer à quel genre le Maulin appartient réellement; quelques auteurs ont cru pouvoir cependant le placer parmi les Marmottes : tel est particulièrement Shaw qui lui a donné le nom d'*Arctomys Maulina*.

MAUNEIA. BOT. Ce genre établi par Du Petit-Thouars (*Nov. Gen. Madag.*, p. 6, n° 19) appartient à l'Icosandrie Monogynie, L.; mais ses rapports naturels ne sont pas déterminés, quoiqu'on ait dit qu'il offre quelque affinité avec le genre *Flacourtia*. Les fleurs sont solitaires et axillaires; leur calice est plan, divisé dans sa partie supérieure en cinq lobes; la corolle manque; les étamines sont en nombre indéfini, insérées sur le calice; l'ovaire est supère, surmonté d'un style plus long que les étamines et terminé par trois stigmates. Le fruit consiste en une baie ovale, acuminée par le style persistant, contenant trois graines dont quelquefois deux avortent, ombiliquées à leur base, munies d'un endosperme charnu, d'un embryon plan, verdâtre, renversé, ayant la radicule épaisse et courte. L'espèce qui forme le type de ce genre n'a pas été décrite : c'est un arbrisseau indigène de Madagascar.

MAURANDIE. *Maurandia*. BOT. Genre de la famille des Scrophularinées et de la Didynamie Angiospermie, L., offrant pour caractère essentiel : calice à cinq divisions profondes, presque égales; corolle ringente, dont le tube est renflé et agrandi à sa partie supérieure; le limbe a deux lèvres : la supérieure droite et à deux lobes, l'inférieure beaucoup plus grande, à trois lobes presque égaux; quatre étamines didynames non saillantes, ayant leurs filets calleux à la base, et leurs anthères à deux loges écartées; ovaire supérieur sur-